



Projet d'impulsion contre les violences intrafamiliales

Titre du projet	Un poing campinois contre la violence familiale ("Een Kempische vuist tegen familiaal geweld")	
Commune coordinatrice	Mol	
Communes participantes	Balen, Dessel, Retie, Arendonk, Ravels	
Contact	Service	Team VIF - CAS la Campine
	Coordonnées	jitte.nijs@cawdekempen.be

Résumé du projet déroulement, principaux résultats, défis, ...

Objectif 1: augmenter la disposition des victimes à déclarer le fait

L'étude scientifique, réalisé par l'UCLL, a pour objectif de mieux comprendre la propension de déclaration des victimes, les seuils y afférents et l'augmentation de cette propension. Les seuils et les points à améliorer ont été mis en carte à l'aide d'interviews de victimes et de groupes focus. Le groupe focus composé de professionnels de divers secteurs: police, parquet, administrations locales, CAS et Maison de Sécurité, avait pour objectif de réfléchir profondément aux seuils rencontrés par les victimes et d'arriver à des points d'amélioration. Ceci a abouti à des actions concrètes: organisation de formation VIF pour la police et les administrations locales, folder VIF, film d'animation 3 services dans le cadre de l'aide aux victimes, des actions sur l'app 112,...

Un groupe a aussi été créé avec la police, composé de représentants des services jeunesse et famille et des représentants de CAS pour arriver à des points d'amélioration concrets au niveau de l'accueil et l'approche des victimes VIF à court terme :en cas de VIF, un procès-verbal est immédiatement établi. Si ceci n'est quand même pas faisable pour des raisons organisationnelles, une reconnaissance minimale en matière de précision et de sécurité est réalisée. La victime de VIF a reçu au minimum un rendez-vous, la carte de contact suivi de victime et la carte pour l'installation de l'app 112. La mise en place de la méthode est associée à une formation VIF élaborée par des collaborateurs (d'accueil) de la police. On s'attarde sur les aspects théoriques et pratiques des VIF. Dans l'équipe Bien-être de l'arrondissement de Turnhout, on examine si cette méthode peut être déployée aux autres zones de police. Pour garder le thème VIF actuel, une campagne de sensibilisation a été élaborée: une campagne de poster sur le thème VIF avec des slogans axés sur le fonctionnement de la police. Nous voulons ainsi augmenter la vigilance face à la VIF de manière permanente. Une méthode pour la reprise de contact systématique des victimes de VIF a aussi été élaborée dans les deux zones de police.

Une campagne de sensibilisation annuelle à l'attention d'une plus large partie de la population faisait également partie du premier objectif. En conscientisant le public sur la problématique des VIF, plus de personnes sont encouragées à chercher de l'aide et le tabou de ce sujet est brisé. En 2023 un fichier VIF a été élaboré qui donne un aperçu de tous les services qui travaillent sur le thème des VIF et leurs coordonnées. Le fichier donne de l'information sur une offre variée (d'une oreille attentive à la police ou une maison de fuite) afin que l'intéressé soit dans la possibilité de demander à son rythme de l'aide. Le format du fichier est aussi spécifique (format carte de banque) afin de pouvoir l'emporter discrètement. Il a été décidé en 2024 d'élaborer un film d'animation sur les trois services d'aide aux victimes: accompagnement des victimes, aide aux victimes et accueil des victimes. Nous visons ainsi une plus grande notoriété de ces grands services au sein de l'aide aux victimes et rendre plus simple le renvoi aux services. Tout le monde ne peut pas être expert du thème VIF.



Résumé du projet déroutement, principaux résultats, défis, ...

Des groupes focus seront à nouveau organisés à l'automne 2024 pour évaluer les différentes actions. Nous pouvons ainsi miser davantage sur l'effectivité et la résilience.

L'objectif 2 est le renforcement de la collaboration entre la plateforme de concertation maltraitance d'enfants et la Maison de Sécurité Kempen.

La plateforme de concertation Maltraitance d'enfant est composée de différents partenaires, notamment VK (Kind in Nood), les administrations locales de Retie, Dessel, Mol, Balen, le service social de l'hôpital de Mol, le vrij CLB, CLB Go!Fluxus, Kind en Gezin et le service social de la police locale. En outre la Maison de Sécurité et CAS participent aussi (de manière structurelle) à la concertation. Il a été convenu lors du projet que les administrations locales de Arendonk et Ravels peuvent aussi participer.

Une méthodique a été convenue pour la concertation anonyme des cas lors de la concertation.

Après une session de brainstorming sur les points sensibles lors de l'utilisation des cas VIF, deux points d'action ont été sélectionnés. Une action a été élaborée en 2023 dans le cadre du secret professionnel et la déontologie. L'objectif est de parler une langue commune dans la concertation et d'avoir une vision uniforme de l'inquiétude. Un document a été rédigé pour les administrations locales sur la manière de gérer l'inquiétude et les faits punissables comme cadre pour gérer ces faits. Le document est plus largement utilisable que dans la plateforme de concertation. Un marque-page a aussi été imprimé et distribué indiquant les différentes fonctions de consultation. Le thème « Allophones et travailler avec des interprètes » a été abordé, les difficultés qui se présentent dans les contacts des secours avec les victimes de VIF, comme les barrières de la langue et les différences culturelles. On a cherché avec quels services collaborer pour le consulting et les éventuelles formations. Une action concrète est abordée au sein de la plateforme de concertation à la suite du projet.

Outre ces actions, une session « train the trainer » a été organisée en 2023 pour le programme BABO-de Beer, auquel 16 participants de différentes organisations, dont CAS, participent, Maison de Sécurité, administrations locales, Fedasil Arendonk, CGG et le PMS Kempen. Le jeu « Achter de voordeur » (derrière la porte d'entrée) a reçu une version flamande. Ce jeu s'adresse aux professionnels qui sont ou pas confrontés chaque jours à des situations de VIF. Le jeu améliore la prise de conscience de la violence, la reconnaissances des signaux et le traitement des situations d'insécurité à domicile.

Objectifs 3: L'interdiction provisoire à accéder au domicile est plus souvent respectée au moyen d'une offre hollistique élaborée pour les personnes qui sont exclues du domicile.

Une étude scientifique a été réalisée avec l'UCLL sur les besoins de soutien des personnes exclues du domicile. Cette étude visait les besoins ressentis par ces personnes et le support dont elles ont besoin. Les données de l'étude ont été rassemblées à l'aide d'interview semi-structurée avec des assistants de justice. De plus, un groupe focus a été organisé composé de représentants des maisons de justice, le parquet, le juge d'instruction, la police, les administrations locales et le CAS afin de discuter des résultats de l'étude et d'obtenir plus d'input. Sur la base de l'offre de soutien actuel, on a réfléchi aux éventuelles actions qui pourraient être mises en place. L'un des points d'action choisi était l'amélioration de l'offre du CAS, avec un accent mis sur la combinaison de l'accueil et et l'accompagnement.



Résumé du projet déroulement, principaux résultats, défis, ...

A la fin de ce projet, ce point d'action doit être précisé au sein du CAS. Les personnes qui sont placées hors du domicile, peuvent obtenir une psychoéducation et ainsi prendre conscience de l'effet et des conséquences de leur comportement sur le reste du ménage, via le projet time-out de l'équipe VIF. L'offre comporte des discussions individuelles combinées avec un système de rotation de groupe. Ceci permet une entrée rapide.

On a aussi opté pour une offre sur mesure de THV, en plus des projets time-out. Le déploiement de l'offre est prévu pour avril 2025. Il y a aussi une concertation (permanente) entre CAS et la maison de justice pour expliquer l'offre et conclure des accords sur le signalement et le feedback des trajets.